

UFF ACTIONS EMERGENTES (part CT)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence MSCI EMF sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions et des titres similaires à des actions des marchés émergents. Cet objectif est ciblé en associant des critères d'évaluation financiers et extra-financiers en lien avec la responsabilité d'entreprise et la contribution à la transition écologique.

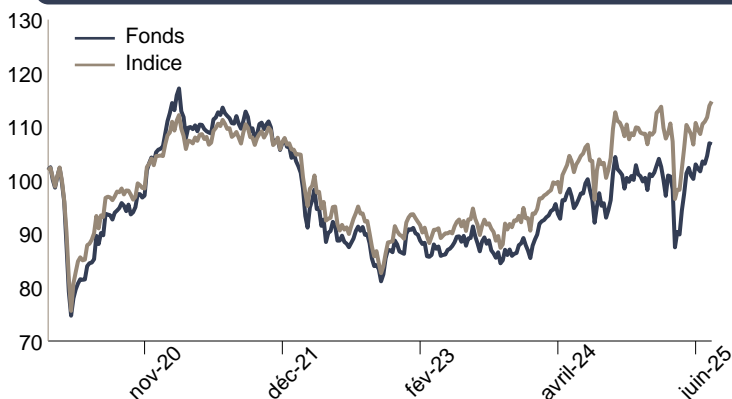
Profil de risque



Chiffres clés au 31/07/2025

Valeur liquidative	115.51 €	Nombre de positions	91
Actif net du fonds	54.90 M€	Taux d'investissement	99.30%

Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS EMERGENTES C FR0010361139 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS EMERGENTES (part CT) » le 30/04/2025. Depuis le 06/11/2023, l'indicateur de référence est le MSCI EMF (dividendes réinvestis, libellé en euro). Avant, l'indice de référence était composite. Il était constitué à 50% du MSCI EMF (Emerging Markets Free) (dividendes réinvestis, libellé en euro) et à 50% du JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Realtek Semiconducto	Netease Inc
Centre Testing Inter	Yageo Corp
Bank Mandiri Persero	Alibaba Group Holdin
Shanghai Huace Navig	Taiwan Semiconductor
Krung Thai Bk-Foreig	Samsung Electronics-

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Tencent Holdings Ltd	0.70%	Sk Hynix Inc	-0.15%
Samsung Electronics-	0.69%	Tata Consultancy Svc	-0.15%
Taiwan Semiconductor	0.60%	Bank Mandiri Persero	-0.10%
Mediatek Inc	0.25%	Mahanagar Gas Ltd	-0.06%
Grupo Mexico	0.23%	B3 Sa Brasil	-0.06%
Total	2.48%	Total	-0.52%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400UWB9	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.31%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	cf prospectus
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			12% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

abrdrn

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	4.27%	4.56%	-0.29%
YTD	8.16%	6.32%	1.84%
3 mois	14.11%	11.92%	2.18%
6 mois	8.47%	4.86%	3.61%
1 an	9.64%	10.79%	-1.15%
3 ans	20.92%	24.43%	-3.51%
5 ans	16.04%	19.59%	-3.55%

Indicateurs de risque sur 1 an

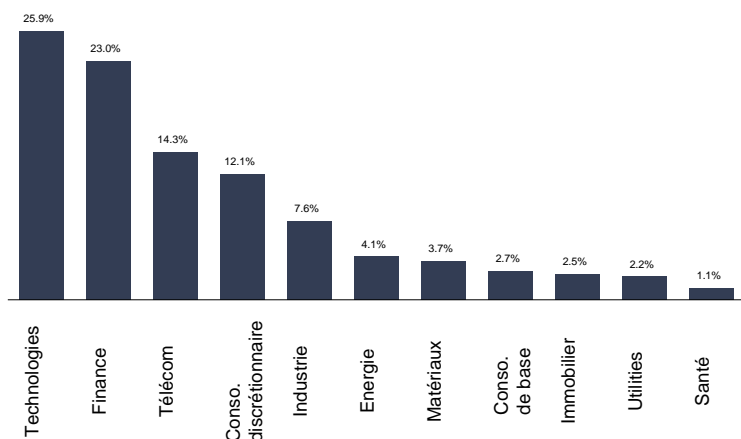
Volatilité du fonds	19.53%	Ratio de Sharpe	0.35
Volatilité de l'indice	19.45%	Ratio d'information	-0.14
Tracking Error	8.05%	Beta	0.92

10 principales positions

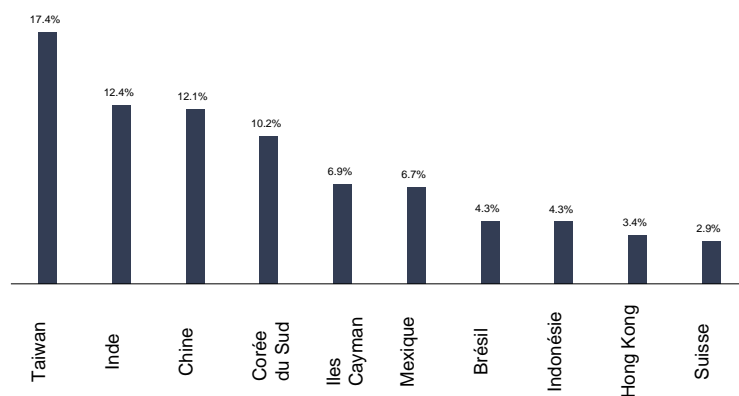
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Taiwan Semiconductor	9.68%	Technologies
Tencent Holdings Ltd	6.92%	Télécommunications
Samsung Electronics-	5.55%	Technologies
Hdfc Bank Ltd	4.46%	Finance
Grupo Mexico	3.75%	Matériaux
Mediatek Inc	3.02%	Technologies
Alibaba Group Holdin	2.18%	Consommation discrétionnaire
Netease Inc	1.96%	Télécommunications
Bank Of Georgia Grou	1.86%	Finance
Petrobras - Petroleo	1.78%	Energie
Total	41.17%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	-0.29%	1.96%	-3.11%	-3.77%	6.43%	2.82%	4.27%						8.16%
Indice	1.39%	0.44%	-3.11%	-3.73%	4.40%	2.53%	4.56%						6.32%
2024													
Fonds	-2.47%	5.81%	2.66%	1.83%	-1.02%	2.84%	0.48%	-2.60%	5.60%	-3.40%	0.69%	1.33%	11.86%
Indice	-3.03%	5.15%	2.40%	1.73%	-0.95%	5.29%	-0.66%	-0.66%	5.80%	-1.77%	-0.90%	1.86%	14.68%
2023													
Fonds	4.67%	-4.09%	0.55%	-1.79%	0.94%	2.17%	2.96%	-3.25%	-2.05%	-2.22%	1.59%	3.71%	2.78%
Indice	4.49%	-3.34%	0.70%	-1.16%	0.51%	1.73%	3.44%	-3.18%	-1.49%	-2.59%	4.90%	2.63%	6.35%
2022													
Fonds	-2.50%	-6.27%	-1.82%	-4.62%	0.37%	-4.65%	1.17%	0.86%	-7.63%	-0.87%	8.67%	-3.10%	-19.41%
Indice	-1.71%	-4.88%	-1.11%	-3.21%	-0.54%	-5.40%	2.55%	0.34%	-8.05%	-1.97%	8.73%	-2.42%	-17.15%
2021													
Fonds	3.12%	-0.97%	0.02%	-0.33%	1.73%	1.90%	-3.07%	1.70%	-2.61%	0.53%	-3.16%	1.56%	0.18%
Indice	1.32%	-0.86%	0.34%	1.09%	0.88%	1.98%	-3.21%	2.03%	-2.18%	0.56%	-1.65%	1.06%	1.21%
2020													
Fonds	-1.10%	-3.42%	-17.59%	6.21%	2.32%	5.64%	3.27%	2.41%	-1.76%	2.85%	7.24%	4.17%	7.88%
Indice	-1.04%	-2.77%	-14.56%	5.71%	2.54%	4.89%	3.51%	0.77%	-0.79%	1.32%	5.06%	3.35%	6.42%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS EMERGENTES C FR0010361139 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS EMERGENTES (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Les actions des marchés émergents ont progressé en juillet, surpassant les marchés développés. L'appétit pour le risque a bénéficié de l'optimisme suscité par les accords commerciaux entre les États-Unis et leurs principaux partenaires, même si les tensions ont de nouveau augmenté à l'approche de la date butoir fixée par le président Donald Trump pour la mise en œuvre des droits de douane, le 1er août. Au moment où nous écrivons ces lignes, Trump a dévoilé une série de nouvelles taxes, notamment un taux de base de 10 % et des taux plus élevés pour les pays qui affichent un excédent commercial avec les États-Unis.

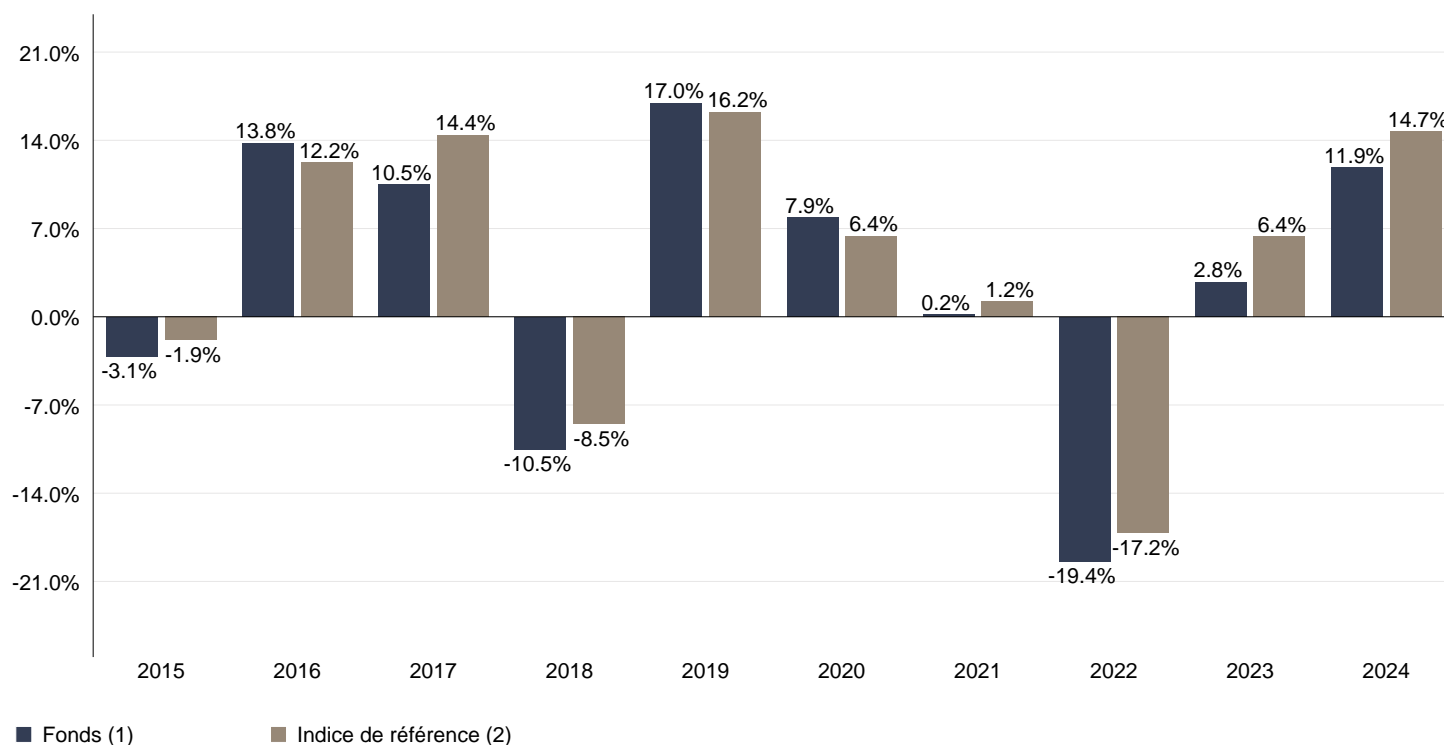
Dans les pays émergents d'Asie, les actions chinoises ont surperformé grâce aux espoirs d'une prolongation de la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine et à l'engagement de Pékin à freiner les guerres de prix et la surcapacité dans certains secteurs. La Corée du Sud, qui a conclu un accord commercial avec les États-Unis, s'en est également bien sortie. Le marché taiwanais, très axé sur les technologies, a été soutenu par des résultats financiers positifs. À l'inverse, les actions indiennes ont chuté après que Trump a imposé des droits de douane de 25 % sur les importations du pays.

L'Amérique latine a souffert des pertes subies au Brésil. Les États-Unis ont imposé des droits de douane de 50 % sur les produits brésiliens dans le cadre du procès de l'ancien président Jair Bolsonaro. Par ailleurs, le Mexique a obtenu un nouveau sursis tarifaire de 90 jours. Les bourses du Golfe ont progressé, mais l'Arabie saoudite a été à la traîne en raison des inquiétudes concernant sa capacité à faire face à un environnement où les prix du pétrole sont plus bas.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS EMERGENTES C FR0010361139 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS EMERGENTES (part CT) » le 30/04/2025.

(2) Depuis le 06/11/2023, l'indicateur de référence est le MSCI EMF (dividendes réinvestis, libellé en euro). Avant, l'indice de référence était composite. Il était constitué à 50% du MSCI EMF (Emerging Markets Free) (dividendes réinvestis, libellé en euro) et à 50% du JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (dividendes réinvestis).

Date de création : 09/03/2007

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS (**)

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :

- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

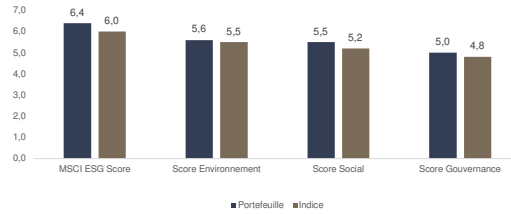
INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

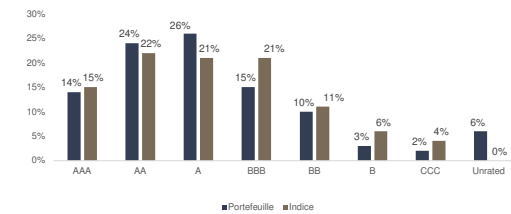
Portefeuille 93,5%
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Score ESG



Source : MSCI au 30/06/2025

Notation MSCI ESG



Source : MSCI au 30/06/2025

Score ESG des 10 premières lignes du portefeuille

Nom	Poids dans le portefeuille en %	MSCI ESG Score
TSMC	10,0%	8,6
Tencent Holdings	6,3%	5,1
Samsung Electronics	5,3%	7,7
HDFC Bank	4,6%	8,2
Grupo Mexico	3,7%	2,9
Mediatek	3,3%	6,0
Netease	2,5%	8,4
Alibaba Group Holdings	2,4%	4,3
SK Hynix	1,8%	6,0
Lion Finance Group	1,8%	7,7
Total	41,7%	

Source : MSCI au 30/06/2025

Intensité carbone

(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)

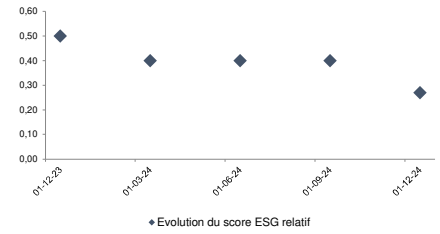
	Scope 1+2	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Portefeuille	87,3	34,89	52,36	911,42
Indice	314,3	252,12	62,22	1123,57
Relatif	27,76%	13,84%	84,15%	81,12%

Source : Trucost au 30/06/2025

Définitions des émissions du périmètre (1-3) : 1 - émissions directes, 2 - émissions indirectes, 3 - émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (le cas échéant). Les données Trucost sont en partie basées sur des chiffres estimés.

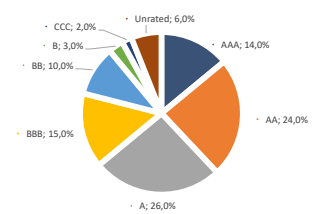
Les notations MSCI des entreprises sont fournies pour permettre des comparaisons avec les investissements détenus ailleurs dans un format standardisé. Nous menons nos propres recherches exclusives ce qui peut nous amener à avoir une vision différente de celle exprimée par le score MSCI. Notation MSCI ESG : elle provient directement du fournisseur et comprend les ajustements MSCI intégrant les tendances ESG positives et négatives et les mesures ESG à la traîne dans le calcul de la note. Distribution des notations MSCI ESG : les moyennes du fonds et de l'indice de référence sont calculées sur la base des scores MSCI des différents niveaux de sécurité. Les notes ne sont donc pas directement comparables. Dans les deux méthodologies de calcul, les positions du portefeuille et de l'indice de référence sont pondérées au prorata pour refléter les titres pour lesquels les données MSCI sont disponibles.

Evolution du score ESG relatif



Source : MSCI au 30/06/2025

Répartition des Notations MSCI ESG



Source : MSCI au 30/06/2025

Intensité carbone des 10 principaux émetteurs (Scope 1+2)

Nom	Contribution aux émissions carbone	Intensité carbone
Grupo Mexico	18,5%	18,9
TSMC	13,5%	19,7
SK Hynix	4,5%	5,5
SITC Holdings	3,9%	3,9
Mahanagar Gas	2,6%	3,0
Capitaland India Trust	2,0%	2,9
Powergrid Corporation of India	1,6%	3,0
Telkom Indonesia	1,5%	2,6
ADNOC Drilling	0,5%	0,9
Americana Restaurants	0,4%	0,7
Total	49,1%	61,0

Source : Trucost au 30/06/2025

Glossaire

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS (**)

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :

- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Émissions carbone

"Emission carbone" est utilisé comme terme générique pour désigner les principales émissions de gaz à effet de serre (GES) (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés) dans le reporting.

Émissions carbone - Scope 1

Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et les processus de production détenus ou contrôlé par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 2

Émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par le entreprise.

Émissions carbone - Scope 3

D'autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval, telles que l'extraction et la production de matériaux et carburants achetés, activités liées au transport dans des véhicules non détenus ou contrôlés par la personne déclarante entité, activités liées à l'électricité (par exemple pertes T&D) non couvertes par le Scope 2

Intensité carbone moyenne pondérée

Intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Cette mesure est recommandé par TCFD.

Pacte mondial des Nations Unies

Une initiative mondiale de développement durable des entreprises, appelant les entreprises, les investisseurs et les autres participants à aligner leurs des stratégies et des opérations fondées sur des principes universels en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Trucost

Trucost est un fournisseur leader de données carbone, les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'exposition liée au changement climatique et à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance plus larges afin de progresser vers un monde plus durable.

MSCI ESG Score

Le score de qualité ESG du fonds (10-0) évalue la résilience des avoirs globaux d'un fonds face à l'industrie à long terme. risques ESG spécifiques. Les fonds bien notés sont généralement constitués d'émetteurs dont la gestion des principaux risques ESG est leader ou améliorée, selon la méthodologie MSCI.

(**)

L'approche extra-financière a été formalisée avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG du gestionnaire financier délégué Abrdn. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'Abrdn ».